

Un petit pas de plus pour le projet Agglolac

NIDAU Après sept ans de planification, le projet Agglolac, qui prévoit la construction d'un quartier au bord du lac, est enfin ficelé. Dès demain, il sera mis à l'enquête publique.

PAR MARJORIE SPART

« On se réjouit de franchir cette nouvelle étape! » Après sept ans de planification, on ne peut que comprendre l'enthousiasme des villes de Bienne et Nidau, ainsi que de l'entreprise d'investissement Mobimo, qui cherchent ensemble, depuis si longtemps, à réaliser un quartier d'habitation sur l'aire de l'ancienne Expo.02, à Nidau. Hier, des représentants des trois parties ont annoncé la mise à l'enquête publique du projet, sous une forme plus précise que celle avalisée par le canton et présentée en juillet dernier. Rappelons que le can-

« Nous voulons que ce quartier soit ouvert à un large public. »

JÜRIG MOSIMANN
CHEF DE PROJET CHEZ MOBIMO



Agglolac devrait accueillir 1500 personnes dans un nouveau quartier dans lequel la mixité sociale sera garantie. AIMÉ EHI

ton a donné son feu vert à un projet redimensionné dans lequel la plus haute tour ne doit pas dépasser 48 mètres et dont la densité a été réduite par rapport au projet initial (notre édition du 10.07).

Pas de vente totale

Un point n'était pas encore tranché: qui serait propriétaire du terrain? «Nous avons clarifié cette question», a précisé la directrice des Finances de Bienne, Silvia Steidle. Et de rappeler que la vente du terrain à l'investisseur Mobimo s'était heurtée au refus du Conseil de ville de Bienne, qui lui avait préféré, par le biais d'une motion, l'octroi en droit de superficie. «Nous avons entamé des négociations avec Mobimo pour que le projet puisse être réalisé de manière

rentable. Et nous avons trouvé un compromis acceptable pour tous: 40% des terrains seront vendus à Mobimo alors que les 60% restants lui seront octroyés en droit de superficie», a-t-elle expliqué. Avec cette répartition, le site restera en majeure partie la propriété des pouvoirs publics comme cela avait été exigé par les milieux politiques.

Les trois parties ont aussi pu mettre sur pied les conditions nécessaires pour que 18% des logements soient entre les mains de coopératives d'habitation. «Nous voulons que ce quartier soit ouvert à un large public, tant aux familles qu'aux étudiants», a renchéri Jürg Mosimann, directeur du projet chez Mobimo. Bienne et Nidau recevront 95 millions de francs pour

leurs terrains (prix de vente et de droit de superficie confondus). Elles investiront environ la moitié dans des travaux de viabilisation du terrain qui sera remis à Mobimo. Elles utiliseront l'autre moitié pour aménager les surfaces et les infrastructures publiques.

En adéquation avec la LAT

Le maire de Bienne, Erich Fehr, a souligné que le projet Agglolac répondait aux exigences de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), puisqu'il renforce la densification de l'habitat en milieu construit, sans empiéter sur des zones agricoles. «Agglolac est une belle occasion de redynamiser une zone en friche, d'apporter une réponse logique à la hausse démographique et

d'étendre la ville jusque vers le lac», a-t-il martelé.

Les autorités biennoises et nidowiennes ont insisté sur la qualité des espaces extérieurs du futur quartier. Une marina, des points de baignades aménagés, des zones multifonctionnelles sur lesquelles il sera possible d'organiser diverses manifestations sont prévues dans le concept d'Agglolac.

Erich Fehr a souligné que ce projet «est une bonne formule pour rendre le bord du lac plus attractif. Si les contours sont clairs, il reste encore quelques inconnues, notamment sur l'avenir des utilisateurs qui logent déjà dans le périmètre, à l'image du Lago Lodge ou du club de tennis. «Le Lago Lodge s'est vu offrir une place dans la marina», a précisé le maire de

Bienne. «Quant au tennis, il devrait se déplacer du côté d'Ipsach, comme c'est prévu depuis longtemps.»

Votation avant l'été 2020

Les dossiers de ce projet sont mis en dépôt public à partir de ce jeudi pour 30 jours. La procédure permettra aux personnes concernées d'user de leur droit d'opposition. «Nous en aurons certainement beaucoup», a estimé Erich Fehr, sans se décourager. Ce projet de développement urbain devrait finalement être soumis aux citoyens de Bienne et de Nidau avant l'été 2020.

Une soirée d'information sur le projet Agglolac est organisée le mardi 3 septembre, à 19h, à la Dispo Halle (rue Dr. Schneider 3 à Nidau).

La sécurité des cyclistes renforcée

CIRCULATION

Une piste cyclable sera aménagée à la rue Dufour, à l'angle de la rue du Jura.

Parallèlement au réaménagement du secteur rue Dufour - rue du Marché-Neuf, la Ville de Bienne améliore la sécurité pour les cyclistes à la rue Dufour.

D'ici la fin de la semaine, si la météo le permet, une piste cyclable améliorera la sécurité pour les vélos à la rue Dufour à la hauteur des feux de signalisation de la rue du Jura. Jusqu'à maintenant, les cyclistes étaient en conflit avec les automobilistes sur toute la longueur des voies de présélection entre la rue du Manège et la rue du Jura, respectivement entre la rue de la Croix et la rue du Jura.

Régime inchangé

Cette adaptation mineure n'engendre pas de modification du régime de circulation et la capacité du carrefour reste suffisante malgré la suppression des voies pour obliquer à gauche.

Les bus de la ligne 4 des Transports publics biennois (TPB) pourront s'annoncer au carrefour grâce à la technologie radio. Cette technologie, déjà mise en service à la place de Port (lignes 2, 74, 75), est pour la première fois utilisée sur des feux existants. Il faut pour cela équiper le contrôleur d'un récepteur radio.

Cette technologie sera mise en place petit à petit et remplacera les longues boucles à induction fraisées dans le bitume. Ces boucles sont régulièrement endommagées (déformation de la chaussée, usure, travaux de tiers), ce qui rend la priorisation des bus instable et nécessite régulièrement des travaux de réparation, et empêchent toute flexibilité puisque le point d'annonce est fixe. Avec les annonces radio, le point virtuel peut être adapté, par exemple si les charges de trafic se modifient ou en cas de déviations dues à des travaux. **C-MAS**

PUBLICITÉ

Plus de 60 films au programme

CINÉMA Le FFFH a dévoilé hier les premiers films du festival.

Une soixantaine de courts et longs-métrages sont au programme de la prochaine édition du Festival du film français d'Helvétie (FFFH), qui se tiendra du 11 au 15 septembre. Le festival a dévoilé hier la première partie de sa programmation.

Le public pourra découvrir «Gloria Mundi» de Robert Guédiguian, «Le dindon» de Jalil Lespert, «Portrait de la jeune fille en feu» de Céline Sciamma, «Fahim» de Pierre François

Martin-Laval, «Notre Dame» de Valérie Donzelli, «Les éblouis» de Sarah Suco, «Inséparables» de Varante Soudjian, «Joyeuse retraite!» de Fabrice Bracq, «Le cercle des petits philosophes» de Cécile Denjean, «La fameuse invasion des ours en Sicile» de Lorenzo Mattotti ou encore «Alice et le maire» de Nicolas Pariser.

La Section découverte présentera une série de longs et courts-métrages, ces derniers étant en compétition. «Trois

jours et une vie» de Nicolas Boukhrief et «Mais vous êtes fous» d'Audrey Diwan en seront les chefs de file.

Du côté des invités, le FFFH annonce la venue d'Arnaud Desplechin, César 2016 de la Meilleure réalisation pour «Trois souvenirs de ma jeunesse», qui dévoilera à Bienne son thriller «Roubaix, une lumière». Sera aussi présente Eléa Gobbé-Mévellec pour le film d'animation «Les hirondelles de Kaboul», qu'elle a réa-

lisé avec Zabou Breitman. Lyna Khoudri, actrice principale de «Papicha», le film qui représentera l'Algérie aux prochains Oscars est également attendue au FFFH. Le cinéaste suisse Samir qui présentera «Baghdad in my Shadow», un thriller retraçant le destin tragique d'Irakiens émigrés en Angleterre fait lui aussi partie des invités.

Le programme complet sera dévoilé le mardi 3 septembre et la billetterie ouverte dès le jour suivant. **C-MAS**

Allianz
JOURNÉE
DU
CINÉMA

Dans plus de 500 salles de cinéma.

5.-
LA PLACE